



20 janvier 2009. Vie du programme

Qu'est-ce que le déminage civil humanitaire en Casamance ?

Le principe du déminage civil humanitaire

Le déminage militaire a pour but de sécuriser les axes stratégiques importants pour les déplacements des armées. Au contraire, *le déminage humanitaire civil* vise à éliminer toutes les mines et engins non-explosés afin que les populations puissent utiliser ces terres sans danger. Les zones suspectes libérées du danger des mines en priorité sont les zones les plus importantes pour les habitants. Les zones suspectes sont prioritaires, par exemple, s'il y a un puits auquel les villageois ne peuvent avoir accès (ce qui les oblige à aller chercher de l'eau dans le village voisin) ; s'il y a une école qui ne peut plus être utilisée ; s'il y a un champ servant de moyens de subsistance aux habitants et qui ne peut plus être cultivé parce qu'il est susceptible d'être miné ; etc.

L'étude d'impact et l'établissement des zones suspectes

Lors d'une enquête pour établir les zones suspectes et pour établir une gradation de leur dangerosité potentielle, différentes méthodes sont utilisées.

D'abord les enquêteurs vont questionner la population, et prennent contact avec les autorités culturelles et officielles des villages (chef de village, instituteur, chef religieux). Selon cette méthode, ils posent une série de questions aux habitants : Y-a-t-il déjà eu des accidents ? Quand ? Y-a-t-il des zones ou des chemins dans le village ou dans ses alentours où personne n'ose aller ? Pourquoi les populations ont-elles peur d'aller dans ces zones ? Y-a-t-il des villages abandonnés aux alentours ? Si oui, sait-on pourquoi ? Puis ils demandent aux personnes d'aller leur montrer précisément ces zones sur le terrain afin de leur dire à partir de quel endroit elles se sentent en danger.

Les enquêteurs utilisent également la base de données du nombre d'accidents par mines ou autres engins non explosés, puis prennent les coordonnées GPS de ces zones dangereuses. Les villages abandonnés peuvent également être des indices de zones potentiellement à risque.

Dans la mesure du possible, les informations sont croisées entre elles pour plus de pertinence.

Les opérations de déminage sur le terrain

Après avoir marqué la zone suspecte, les démineurs avancent peu à peu dans des couloirs parallèles éloignés de 25 mètres les uns des autres. A l'aide d'outils manuels, ils enlèvent la végétation, puis ils passent leur détecteur de métal au dessus de la zone. Si celui-ci détecte la présence de métal, il émet un signal sonore et le démineur creuse tous les 2cm avec une sonde (fine tige en fer). Une mine mesure au minimum 5cm de diamètre, par conséquent, tous les objets que les démineurs sentent avec la sonde mesurant plus de 4cm sont considérés comme des mines potentielles. Les démineurs travaillent par binôme et se relaient toutes les demi-heures. Le déminage demande, en effet, une concentration intense.

Par la suite, après avoir prévenu la population et avoir déterminé un périmètre de sécurité, les

mines trouvées sont détruites aux explosifs. Le chef d'équipe peut également neutraliser la mine en déconnectant les deux parties de la mine que sont la partie explosive et le détonateur, qui sont inoffensifs séparément.

Source : [http://www.handicap-international.fr/je-minforme/dans-le-monde/61-pays-d'intervention/programmes/senegal-cap-vert/actus/quest-ce-que-le-deminage-civil-humanitaire-en-casamance/index.html?dechi_programmes\[cat\]=&dechi_programmes\[action\]=&cHash=a3c3048f96](http://www.handicap-international.fr/je-minforme/dans-le-monde/61-pays-d'intervention/programmes/senegal-cap-vert/actus/quest-ce-que-le-deminage-civil-humanitaire-en-casamance/index.html?dechi_programmes[cat]=&dechi_programmes[action]=&cHash=a3c3048f96)